



**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'ASSOCIATION
TASS2T
18 AVRIL 2023-
RAPPORT FINANCIER**

(Période janvier à décembre 2022)

Vous trouverez ci-dessous le tableau récapitulatif simplifié.

Les comptes sont tenus mensuellement ; les membres du bureau sont destinataires des états mensuels.

1. ENTREES

Du côté des rentrées nous avons eu en **7009 €** de recettes (7700 en 2021) qui sont constituées principalement de cotisations/dons mensuels réguliers, quelques dons exceptionnels de particuliers,

La moyenne mensuelle est de 584 € (641 en 2021)

Le nombre de donateurs est resté relativement stable depuis l'an passé. Pour la majorité d'entre eux (une vingtaine) il s'agit d'aides mensuelles, qui vont de 15 à 100 € et qui sont la condition indispensable de notre action.

2. DEPENSES

Nous avons eu **8667€** de dépenses. (3870€ en 2020)

Notre résultat est donc négatif = - **1908,42** (deux fois plus important que l'an passé = 967,68)

Comme l'an passé, le plus gros poste de dépenses est constitué par le paiement des loyers des deux appartements mis à disposition par des membres ou accompagnateurs de l'association pour des loyers bien au-dessous du marché ce qui représente 590 € par mois

Il reste donc primordial que nous continuions à chercher de nouveaux donateurs pour continuer nos actions. La question est d'autant plus urgente que c'est maintenant que vont se répercuter les augmentations des coûts de l'énergie, qui constituent une part importante des charges des loyers. En effet si les loyers eux mêmes sont faibles nous prenons en charge pour les 2 appartements l'ensemble des fluides.

Cette année non plus, nous n'avons pas attribué d'aides financières directes régulières pour « la vie de tous les jours » aux familles suivies. D'une part parce qu'elles sont relativement autonomes et d'autre part que le choix de privilégier la prise en charge de logement stable ne le permettait pas.

Les aides directes ont été ponctuelles et ciblées (timbres fiscaux, assurances.) Par ailleurs toutes les ressources non financières ont été mobilisées pour les accompagner (démarches auprès des associations caritatives, et ouverture des droits).



**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'ASSOCIATION
TASS2T
18 AVRIL 2023-
RAPPORT FINANCIER**

(Période janvier à décembre 2022)

Hormis l'assurance nous n'avons aucun frais de gestion de l'association, la mairie de Blagnac ayant mis une salle à notre disposition, à chaque fois que nous avons fait la demande pour nos réunions ou notre fête de fin d'année. Tous les apports pour cette fête sont des dons des membres de TASS2T et des familles suivies qui ont à cœur de participer.



**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'ASSOCIATION
TASS2T
18 AVRIL 2023
RAPPORT FINANCIER**

(Période Janvier à décembre 2022)

Nous finissons l'année avec **un solde de trésorerie 3764€** grâce à une trésorerie 5672€ euros en début d'année.

Merci de votre attention

La trésorière de Tass2T

Claude TOUCHEFEU

janvier	992	590				
février	532	1136	dont	régularisation des charges famille S		
mars	607	668,98	dont	assurance		
avril	492	590				
mai	542	590				
juin	507	1154	dont	(timbres fiscaux Askhabov)		
juillet	702	979,22	dont	(assurance famille auto famille S		
Aout	562					
septembre	507	1180	dont	(loyers aout et septembre)		
octobre	467	590				
novembre	547	590				
décembre	552	849,22	dont	(assurance voiture famille S)		
totaux	7009	8917,42				
moyenne	584	743,11				
résultat						-1908,42
trésorerie						
janv-22		5672,52				
déc-22		3764,1				

